

# Les entreprises qui refacturent l'électricité aux DSI font des économies

« Le Green IT est en train de s'installer dans les projets des entreprises », assure Thomas de Lacharrière, responsable de l'offre GreenTech au sein de la société de service Devoteam qui présentait aujourd'hui les résultats de sa deuxième enquête européenne Green IT. Une enquête qui s'appuie sur les réponses de 187 personnes depuis 11 pays d'Europe (dont 40 % en France) issu des directions informatiques pour 61 %. Une large majorité (58 %) provient d'entreprises de plus de 1000 salariés (30 % plus de 10.000) issues des secteurs IT (télécom, informatique, réseau) pour 37 %, banques (13 %), public (11 %) et énergie (6 %).

Une enquête qui, de par le nombre restreint de répondants et la nécessaire démarche volontariste (réponses recueillies en ligne), ne reflète pas forcément l'image exacte du marché mais fournit une tendance. Ainsi, 67 % des entreprises considèrent aujourd'hui le Green IT comme un enjeu important pour le développement durable et 51 % y voient un moyen de faire des économies d'énergie. La problématique compte dans l'image auprès des clients pour 31 % des répondants. Seuls 14 % considèrent le phénomène comme un effet de mode pour réduire les coûts et 6 % n'en auraient tout simplement jamais entendu parler.

Sans surprise, le data center est au centre des préoccupations de consommation énergétique des organisations. Ainsi, 65 % des entreprises connaissent la facture électrique de leur centre de calcul informatique, contre 39 % pour les postes de travail et 38 % pour l'infrastructure réseau. Il est vrai que, noyés dans une facture électrique globale, ces deux derniers points sont plus complexes à délimiter. Consolidation, virtualisation, externalisation, refroidissement naturel... nombreuses sont les solutions pour réduire la facture des data center. Néanmoins, Thomas de Lacharrière préconise d'étudier chaque situation au cas par cas pour répondre à la problématique avec la solution adéquate. Pour le cas d'un client (une banque) qui avait déjà optimisé son centre de données et ne parvenait plus à générer des économies, « nous avons installé des systèmes de mesure de consommation sur tous les éléments du data center, précise le porte-parole de la SSII. Pour lui, il faut remettre les actifs sous contrôle. »

## **Le télétravail et la téléprésence en hausse de 50%**

La tendance pourrait d'ailleurs s'accélérer si les DSI payaient elles-mêmes la facture électrique. Ce qui n'est le cas que pour un quart (26 %) des entreprises, lesquelles adressent généralement la facture d'électricité aux services généraux (dans 60 % des cas). Une situation qui n'a guère évolué depuis 2009. Pourtant, quand les directions informatiques supportent directement le coût de l'énergie, les initiatives de recherche d'économies augmentent de 35 %. A titre d'exemple, la consolidation et la virtualisation des serveurs est mise en oeuvre dans 83 % (chacun) des cas lorsque les DSI payent la facture contre respectivement 52 % et 57 % quand ce sont les services généraux qui signent le chèque. Mais au delà des économies recherchées, Thomas de Lacharrière rappelle qu'un projet Green IT est aussi l'occasion de vérifier ou d'appliquer les bonnes pratiques pour l'entreprise.

Bonnes pratiques notamment mises en oeuvre à travers le développement des technologies de

communication et de travail à distance. Téléprésence, visioconférence et autre télétravail ont considérablement profité de la crise économique. Ainsi, 67 % des entreprises sondées proposent le télétravail en 2010 contre 30 % en 2009. Et la téléprésence pointe ses solutions dans 23 % des organisations contre 13 % l'année dernière. *« L'utilisation des outils palliant les déplacements a augmenté de près de 50 %, soutient le responsable. La tendance initiée par la crise va se confirmer. »* Un bel exemple de développement durable.

Tout n'est cependant pas rose au pays du Green. La problématique du bilan carbone n'évolue pas. D'une année à l'autre, seules 32 % des entreprises ont effectué un bilan carbone. La faute aux pouvoirs publics, selon Thomas de Lacharrière. *« La réglementation n'a pas bougé avec la fiscalité carbone repoussée aux calanques grecques. Pas facile, dans ses conditions, d'expliquer au client qu'il doit se préparer aujourd'hui aux évolutions législatives de demain. »* Le bilan carbone sera effectivement obligatoire le 1er janvier 2012 pour les entreprises de plus de 500 salariées.

### ***« Les entreprises ne font pas du Green IT pour sauver la planète »***

Et la question des déchets électroniques ne se pose que trop partiellement. Seules 21 % des entreprises connaissent les volumes des produits en fin de vie et en assurent la traçabilité. Et si 18 % se contentent d'en mesurer les volumes, 61 % des organisations avouent leur totale méconnaissance de la question. Dommage quand on sait que des budgets issus de l'écotaxe peuvent être dégagés pour répondre à la problématique *via* la sous-traitance à un organisme spécialisé. Au final, près de 80 % des équipements en fin de vie finissent à la décharge ou à l'incinérateur.

Si la problématique du développement durable suit son bonhomme de chemin, la route est encore longue. *« Les entreprises ne font pas du Green IT pour sauver la planète (elles ne sont pas organisées pour cela) mais pour des questions d'image, d'innovation, d'économies, de réglementation... mais elles le font, se félicite Thomas de Lacharrière. Mais il y a une vraie transition des attitudes et mentalités à faire. Il faut prendre son bâton de pèlerin pour expliquer les mutations et les enjeux en cours. »* 2011 sera-t-elle l'année de cette prise de conscience?